Accueil des exposants de 6h à 8h

REGLEMENT :Les véhicules ne sont pas admis à côté des stands durant la manifestation.Parkings à proximité.Tous les objets invendus seront repris par les exposants.Interdit de jeter quoi que ce soit dans les conteneurs. Les exposants s’engagent à laisser leurs emplacements propres. L’association n’est pas responsable en cas de vol ou de casse. L’organisation se réserve l’exclusivité de la buvette et de la restauration .

En cas de mauvais temps,les emplacements ne seront pas remboursés.

Attestation/Bulletin d’inscription au Vide-Grenier

Je soussigné(e)

NOM PRENOM

Adresse

CP VILLE Carte d’identitéN° délivrée le par déclare sur l’honneur : -ne pas être commerçant(e) -ne vendre que des objets personnels,et la non-participationà 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile.

Réserve emplacement x 10e

Fait à le Signature Toute réservation ne sera prise en compte qu’accompagnée du règlement(ordre USAM XV)et du bulletin rempli.)

Contact yvonne.foulquier@orange.fr